

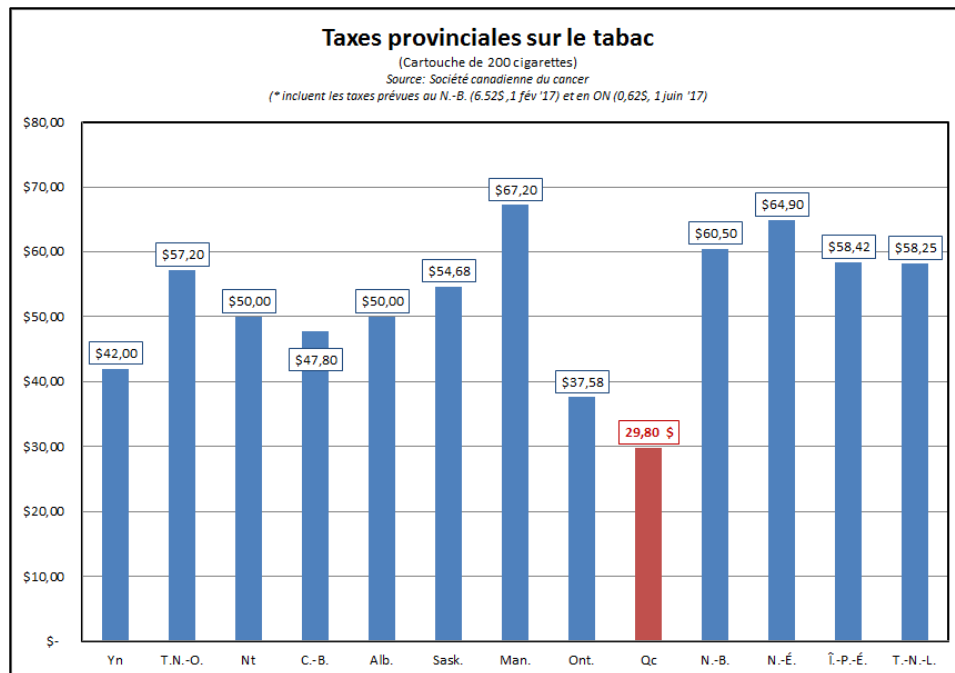


COALITION QUÉBÉCOISE POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

4529, rue Clark, Montréal, Québec H2T 2T3 • Tél. : (514) 598-5533 • Téléc. : (514) 598-5283 • coalition@cqct.qc.ca

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Il est temps de hausser la taxe provinciale sur le tabac



Montréal, mardi 18 octobre 2016 – Depuis la dernière hausse de la taxe québécoise sur le tabac, il y a de cela environ deux ans et demi, la contrebande est demeurée stable autour de 15%ⁱ et, ce, depuis 2011. « *Le Québec peut donc se permettre d’envisager une nouvelle hausse de la taxe provinciale sur les cigarettes,* » dit **Flory Doucas, porte-parole de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac.**

La **Coalition** tient donc à saluer les nouvelles voix qui se lèventⁱⁱ en faveur d’une augmentation de la taxe provinciale sur le tabac. « *Les taxes sur le tabac sont globalement reconnues comme étant l’un des outils les plus puissants pour les gouvernements souhaitant réduire la consommation de tabac. Des taxes et prix plus élevés pour les cigarettes encouragent les fumeurs à cesser de fumer, aident ceux qui cessent à ne pas rechuter, découragent l’initiation des jeunes et réduisent le nombre de cigarettes fumées,* » selon la **porte-parole**. « *En effet, ce n’est que suite à la première augmentation de la taxe provinciale en 10 ans, en novembre 2012, que le taux de tabagisme au Québec a commencé à baisser après une longue période de stagnation. Les deux augmentations subséquentes en 2014 - fédérale en janvier et provinciale en juin - semblent avoir contribué au maintien de cette tendance à la baisse et, ce, jusqu’en 2014/15, soit la dernière année pour laquelle des données sont disponiblesⁱⁱⁱ.* »

Pendant que le Québec a fait preuve de timidité au cours des deux dernières années et demie, les autres provinces et territoires, eux, ont procédé dix-sept fois à hausser leur taxe sur le tabac. Ainsi, « *le Québec demeure non seulement la province avec les taxes les moins élevées sur le tabac, mais nous accusons de plus en plus de retard face à l'Ontario, soit l'autre province touchée le plus par la contrebande,* » poursuit la porte-parole. Par exemple, le Québec devra augmenter sa taxe d'au moins 4\$^{iv} pour simplement de ne pas perdre encore plus de terrain que là où il en était en 2014 face aux autres provinces (rappelons qu'au cours des 20+ dernières années, la plus importante hausse des taxes québécoises sur le tabac a été de 5,00\$, en juin 2002.)

Hausse progressive

La **Coalition** recommande donc, dans un premier temps, une augmentation de 50¢ le paquet de 20 cigarettes (ou de 5\$ la cartouche), ainsi qu'une indexation à 2% par année de la taxe provinciale afin d'empêcher que ne s'effrite dans la capacité des taxes sur le tabac à réduire le tabagisme, comme prévoit le faire l'Ontario. « *Selon l'indice d'élasticité estimé par la majorité des chercheurs, une telle hausse résultera en 18 000 de fumeurs en moins, et l'indexation à elle seule réduirait ce nombre d'un autre 10 000 fumeurs.* » En ce qui concerne les revenus, une hausse de 5\$ générerait des revenus supplémentaires d'environ 150 millions \$ par année (ou quelque 730 millions \$ sur cinq ans), alors que l'indexation générerait un 20 millions \$ additionnel par année^v.

Diversification des prix

Dans [une lettre envoyée](#) au **ministre des Finances Carlos Leitão** aux fins de la prochaine mise à jour budgétaire^{vi}, la **Coalition** souligne par ailleurs que depuis le début des années 2000, les compagnies de tabac ont modifié leurs pratiques de marketing afin de contrecarrer l'impact des taxes sur les cigarettes. Ainsi, contrairement à la pratique historique de vendre toutes les marques au même prix, le marché actuel est caractérisé par une importante diversification des prix, au point où les cigarettiers peuvent offrir certaines marques à des prix moins chers que ce qu'il y avait sur le marché il y a dix ans.

En d'autres mots, les populations les plus sensibles aux prix (soit les jeunes et les personnes à faible revenu) se voient privées des impacts bénéfiques de cette mesure de santé publique, augmentant [davantage les inégalités sociales en matière de santé](#). « *Si nous voulons bénéficier du plein potentiel dissuasif des taxes sur le tabac, il ne suffit plus de procéder comme avant. Nous invitons donc le gouvernement à examiner de nouvelles options législatives afin d'empêcher les pratiques de l'industrie qui neutralisent l'effet bénéfique des taxes sur les produits du tabac.* »



Prix d'un paquet de cigarettes à Montréal (mars 2016)



Prix d'un paquet de cigarettes à Montréal (janvier 2005)

- 30 -

Entrevues : Flory Doucas, porte-parole CQCT : 514-598-5533; 514-515-6780.

*Quelque 470 organisations québécoises — associations médicales, ordres professionnels, municipalités, hôpitaux, écoles, commissions scolaires, etc., ont endossé les mesures destinées à réduire le tabagisme et ses conséquences réclamées par la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**. Fondée en 1996, les principaux objectifs de la Coalition incluent prévenir l'initiation au tabagisme, favoriser l'abandon, protéger les non-fumeurs contre la fumée secondaire et obtenir un cadre législatif qui reflète la nature néfaste et toxicomanogène du tabac.*

Références :

-
- ⁱ **Gouvernement du Québec**, budget 2016-2017, « Renseignements additionnels 2016-2017 », page C.8, 2016.
<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2016-2017/fr/documents/RenseignementsAdd.pdf>
- ⁱⁱ <http://www.newswire.ca/fr/news-releases/regroupement-pour-un-quebec-en-sante-des-decideurs-de-tous-les-milieus-de-vie-se-regroupent-pour-exiger-des-investissements-majeurs-dans-la-prevention-en-sante-597451891.html>
- ⁱⁱⁱ **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, « Survol des indicateurs du taux de tabagisme au Québec », octobre 2016.
http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2016/DOCU_16_10_06_Statistiques_PrevalenceQC.pdf
- ^{iv} L'écart entre le niveau de taxation du Québec et la moyenne des autres provinces et territoires est passé de 20,14\$ en juin 2014 (suite à la dernière hausse des taxes québécoises) à 24,24\$ aujourd'hui.
- ^v **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, « Scénario d'impact d'une hausse de 5\$/cartouche - avec indexation des taxes provinciales sur le tabac », octobre 2016.
http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2016/STAT_16_10_16_Scenario_Elasticite_HausseTaxe_5Dol_Quebec.pdf
- ^{vi} **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, Lettre au ministre des Finances, 18 octobre 2016.
http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2016/MEMO_16_10_18_LettreLeitao_MesuresFiscales.pdf